

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les bruyants apprêts de la bataille électorale que les radicaux et les socialistes vont se livrer dans le champ clos du pays lyonnais. Déplorables, mais inévitable conflit ! Il s'agit de savoir si l'on tirera de cette expérience les leçons qu'elle comporte.

L'égoïsme des hommes n'a pas fait trêve pendant les rayonnantes journées de ces Pâques fleuries ! C'est un grand thème à nos plaintes que l'impassibilité à notre sort. Mais si tout ce qui est humain lui semble étranger, il faut reconnaître que parfois nous le lui rendons bien puisque nous pouvons rester insensibles à cette radieuse beauté des choses dont le jeune printemps nous a prodigué le magnifique spectacle. Il n'a pas suspendu un moment l'aigre concert de nos discordes de qui les injures criardes sonnaient comme un blasphème dans ce rayonnement de soleil et d'azur !... Comment peut-on se montrer si méchant alors qu'autour de soi tout est si harmonieux et si pur !...

Le fait est que nous n'avons pas cessé d'entendre les bruyants apprêts de la bataille électorale que les radicaux et les socialistes vont se livrer dans le champ clos — mais largement ouvert — du pays lyonnais. Pendant ces deux jours ce ne furent qu'apostrophes, échanges de manifestes et de défis, promesses réciproques de choses terribles. Simple prélude au grand morceau qui va bientôt commencer ! Quelque chose comme le bruit agaçant et désordonné des instruments qui s'essayaient chacun pour soi avant le déchainement orchestral et polyphonique de la grande symphonie !...

Ainsi le sort en est jeté. On va se battre !

Il y eut d'abord, semble-t-il, quelques hésitations des socialistes surpris qu'on osât répondre à leurs coups par des coups. Il y eut aussi quelques résistances de leurs chefs redoutant la funeste radiodiffusion de ces ondes guerrières.

Mais ils sont bien rentrés dans le devoir qui est évidemment d'obéir aux impulsions passionnées des troupes imprévoyantes.

Samedi, on avait annoncé par une note aux agences que « M. Février » député socialiste du Rhône, rentrait à Lyon, mandaté par son parti, pour essayer une conciliation « avec les radicaux ».

Ce sentiment partait d'un bon parti. Le malheur est qu'il partait un peu tard. A Marseille, décidément, on separe mieux qu'à Lyon : on n'attend pas que la bagarre soit commencée pour s'interposer. Ce bon M. Février est arrivé à la Croix-Rouge comme Mars en carême et il a dû être reçu par les batailleurs un peu à la façon dont on accueille un chien dans un jeu de quilles ! Toujours est-il qu'on neques ne fut plus question de la conciliation ni du conciliateur... Il n'y a pas que sur les terrains de football où les arbitres se fassent rosser.

On peut déplorer ce conflit. On ne peut s'en étonner, à moins d'être doué d'une dose d'illusion avec lesquelles on mène à leur perte les causes que l'on prétend défendre. Ici où là, à cette occasion ou à une autre, il était inévitable. Il ne pouvait pas ne pas se produire.

C'est une conséquence logique de l'illogisme où l'on s'obstine à rester. Faute d'avoir révisé à fond programmes et partis en les calculant sur la réalité vivante d'une société transformée, on n'a plus maintenant que des formations artificielles et fausses qui mettent en conflit des forces faites pour s'entendre et qui rassemblent des éléments contradictoires. Les socialistes continuent à rabâcher comme un catéchisme des formules vides de sens et auxquelles eux-mêmes ne croient plus. Mais ils en restent les prisonniers. Elles leur imposent de lâches concessions à la démagogie communiste qu'ils essayent de rattraper par leur intransigence envers les démocrates.

Informations

La représentation proportionnelle
On vient de terminer l'impression, à l'imprimerie de la Chambre, d'une proposition de loi, déposée par M. Louis Marin et plusieurs de ses collègues, demandant l'application de la représentation proportionnelle aux élections législatives.

L'originalité de la proposition de M. Louis Marin, dit l'Agence Havas, réside dans la rupture avec les anciens systèmes proportionnalistes, qui attribuaient les sièges non pourvus au quotient électoral départemental, qui s'obtient, comme on le sait, en divisant le total des suffrages exprimés, par le nombre des députés à élire, soit aux listes ayant obtenu la plus forte moyenne (loi du 12 juillet 1929), soit à celles qui présentaient les plus forts restes.

La proposition de M. Louis Marin prévoit la création de régions électoraux qui serviraient de cadres aux listes de même nuance ou de nuances voisines pour la totalisation de leurs restes.

L'attribution des sièges restant à pourvoir, se fera, elle aussi, au quotient électoral, donc avec le maximum d'équité.

La lutte politique à Lyon
M. Herriot s'est présenté devant le comité radical et radical-socialiste du 1^{er} arrondissement pour lui demander l'autorisation d'abandonner son siège de conseiller municipal du 1^{er} arrondissement, contre le candidat socialiste, M. Herriot, dans son exposé, a montré avec vigueur sa volonté de répondre aux attaques socialistes. L'Assemblée l'a approuvé à l'unanimité et séance tenante, M. Herriot a adressé sa démission de conseiller municipal.

Les relations franco-helléniques
Les journaux annoncent que le gouvernement hellénique a avisé le gouvernement français qu'à la suite du vote de la dernière loi portant augmentation des droits de douane sur les vins à l'entrée en France, la conclusion d'un nouveau traité de commerce entre la France et la Grèce devient impossible.

Les journaux font ressortir que si cette situation devait persister, la Grèce se verrait obligée à rechercher des marchés plus stables pour ses vins.

Rapprochement franco-allemand
Au cours du meeting international organisé à Bruxelles, à l'occasion du congrès du parti socialiste belge, on entendit un discours du député allemand Breitscheid. Le député allemand a dit notamment :

« On peut espérer à présent voir le déclin du fascisme en Allemagne. Nous sommes fiers, car nous y sommes pour quelque chose. Nous n'ignorons pas que le triomphe de Hitler serait une menace pour la démocratie et pour la paix. Nous pensons que tous les traités ne sont pas des chiffons de papier, mais nous savons aussi qu'ils doivent être modifiés avec la politique internationale, doit tenir compte de la vie qui change. Mais nous pensons avant tout au maintien de la paix, surtout de la paix entre la France et l'Allemagne, car cette union est une garantie pour l'ordre européen. « Si nos langues sont différentes, nos cœurs et nos volontés sont identiques, comme est identique notre espoir en une société meilleure. »

Le désarmement naval
Parlant de l'ajournement des travaux du comité de rédaction de l'accord naval, le Daily Telegraph dit que les principaux experts juridiques français et italiens sont partis afin de consulter leur gouvernement respectif. Il ajoute que la question du remplacement des croiseurs et des contre-torpilleurs demandés a failli donner lieu à des difficultés au cours des dernières délibérations du comité.

Selon ce journal, les milieux anglais seraient portés à penser que si la France ne peut faire quelques concessions à l'Italie sur ce point, un arrêt des pourparlers engagés pourrait s'ensuivre.

L'accord austro-allemand
La « Germania » a publié un article du vice-chancelier d'Autriche sur l'accord germano-autrichien.

M. Schober affirme que les directives établies par les deux gouvernements sont en parfaite concordance avec la Conférence pan-européenne de Genève. Ces directives ne sont pas destinées seulement à des pourparlers entre l'Autriche et l'Allemagne, mais aussi à des négociations avec d'autres pays, en vue de l'établissement d'accords économiques régionaux.

Au Portugal
Des voyageurs, passant par le port de Vigo, avaient déclaré que des troubles s'étaient produits à Funchal, sans donner aucun détail à ce sujet. Une dépêche, venue de Funchal, a confirmé ces bruits.

Un véritable prononcement militaire s'y est produit. Le délégué spécial du gouvernement portugais, M. de Sá, a été nommé à la tête de la garnison de Funchal. L'humanité, un homme de qui l'univers entier peut encore, doit encore attendre des travaux immenses et féconds, — n'est-il pas permis de se désigner soi-même au sauvetage ?...

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS.

LES DEUX BOSSES

Il entra dans la ronde et la lumière bleue. Sa pauvre viole aux silets jaunés, à la caisse écaillée rayonna aussitôt, vernie de lune, et comme il tournait la manivelle, il lui sembla mouder tout ensemble de la musique et de la clarté. Ah ! certes, il ne rêvait pas, Dédal ; il faisait danser les fées. Comme elles étaient légères, fuselées, toutes tissées de rayons, de fleurs et de rosée d'argent ! Il ne savait pas qu'elles portaient des noms charmants et très anciens : Urgèle, Gloriane, Claribèle...
Cent fois, peut-être, il avait passé le bois de Brouillies sans soupçonner le joyeux mystère de leur présence. Et, pourtant, il lui semblait qu'il les connaissait depuis ses premiers pas, depuis ses premiers songes. Sur un signe il comprenait leur pensée. La plus belle, celle qui l'avait appelé par son nom, il suffisait qu'il la regardât pour deviner l'air qu'il le désirait. Celle-là, pour ne point la quitter des yeux, il tournait, en jouant de la viole, autour du rouver foudroyé.

Elle lui disait :
— Assez de ces vieilles cadences marquées par tous les sabots villageois, donne-moi les chansons que tu composes, le soir, quand tu es tout seul dans ta maisonnette d'Azeffite. Je les sais un peu. Assu-jamaïs pensés, Dédal, que je pouvais venir, parfois, te souffler la cadence et la rime ?
— Moi aussi, répondit le tailleur dans le même subtil langage, moi aussi Claribèle, je vous reconnais. Jamais je ne vous avais rencontrée, néanmoins vous étiez dans mon cœur. Je me souviens que, certain soir de brise et de lune...
— Tant et si bien firent le vieillard et la petite fée qu'ils en oublièrent les autres danseuses, lesquelles réclamaient avec humeur des airs familiers et rebattus. Cependant, le regard du ménestrier disait à Claribèle :
— Venez, divine, venez avec moi dans ma petite maison au toit pointu. Venez, mon chat noir à des yeux dorés et salt tout les contes de Dédal et de Claribèle, je porte le soleil au bout de son balancier et chasse les heures avec ses flèches bleues. Il y a un grillon au coin de l'âtre et qui tourne sa vis comme s'il réparaît mon coffre à sel. De belles citrouilles dont on fait les carrosses s'alignent dans ma cuisine, telles les vieilles lunes des légendes d'autrefois. Ma viole à des cordes neuves et je puis...
— Déjà la petite fée Claribèle était au bras du petit bossu. Elle ne regardait que ses yeux qu'elle écaillait avec son âme d'étoile et de rosée. Et ils s'en allaient en Azeffite au souffle de la nuit.

Mais les autres, penaudés, outrées de dépit, leur ronde interrompue, regardaient Claribèle et Dédal avec colère.
— Sus ! sus ! s'écria la plus vieille. Que l'on ramène cette sottise qui se laisse captiver par les malices d'un bossu !
— En un clin d'œil, la petite fée Claribèle disparut des bras du vieillard. Et toutes ces filles de rayons et de fleurs se trouvèrent changées en furies. Armées de bois mort, elles tapaient dur sur Dédal. Sa pauvre carcasse résonnait comme un boisseau. Il avait beau crier dans le bois perdu, nul secours ne lui tombait du ciel. Il roulait sous les coups. Les cordes de sa viole se rompaient avec le bruit d'un essaim irrité.

L'autre le délivra. Il se trouva au bas de la cote, parmi les pierres et les ronçiers. Sa viole, fort endommagée, gisait à dix pas de lui, le ventre en l'air, hirsante de rosée. Et lui... lui, il portait une bosse, une bosse énorme sur la poitrine.
— Oui, Dédal avait deux bosses à présent. Il s'en allait sur la grand-route retrouvée, la route de tout le monde, grave, endolori, chargé de ses deux bosses. Et les gens s'étonnaient sans rien oser lui dire. On craignait sa riposte et ses changements — ses coups d'aiguille.
— Pourtant, Dédal n'était plus à redouter. Les musards, les compagnons de fratrie et d'auberge, de litres et de collions trouvaient désormais porte close. Il besognait. Sa viole avait rejoint dans un coin du grenier les vieux fiamis. Il ne riait plus. Il ne chantait plus. Il réclamait son dû éprement, comptait ses sous, liardait. Le vent d'autan ne pouvait plus siffler dans la serrure ; Dédal liaissait la clé. Le chat, la pendule et le grillon ne savaient quoi dire.

A grands coups de bois mort, les méchantes fées du bois de Brouillies avaient planté sur la poitrine du tailleur la bosse, la lourde bosse de la raison et du bon sens.

— Ça va te coûter cher. Il était dans les clous.
— Alors le chauffeur secoua la tête avec désespoir, murmurant :
— Ces chameaux-là, ils ne se font plus écraser que là.

Le Liseur.

— Ça va te coûter cher. Il était dans les clous.
— Alors le chauffeur secoua la tête avec désespoir, murmurant :
— Ces chameaux-là, ils ne se font plus écraser que là.

Le Liseur.

— Ça va te coûter cher. Il était dans les clous.
— Alors le chauffeur secoua la tête avec désespoir, murmurant :
— Ces chameaux-là, ils ne se font plus écraser que là.

Le Liseur.

— Ça va te coûter cher. Il était dans les clous.
— Alors le chauffeur secoua la tête avec désespoir, murmurant :
— Ces chameaux-là, ils ne se font plus écraser que là.

Le Liseur.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS.

Croyez-moi, voisin, cette histoire du tailleur bossu, que M. Georges Rolet trouve en Périgord et qui se conte dans la prairie limousine comme dans les vieilles combes du Quercy est « peut-être » une juteuse de symbole et de sens. Rompez l'os et vous trouverez la « médulle » cassez la coque et vous aurez la noix. En attendant, oyez l'aventure qui n'est point tout à fait, il est vrai, celle qu'on récite en Dordogne.

A Roumégoux, il y avait un cordonnier, grand tâteur de vins et de filles, lequel à été mis en chanson ; mais en Azeffite, il y avait un tailleur bossu — un bout de tailleur qui portait allègrement sa bosse à l'échine comme un sac de soldat, des contes de cette bosse ? Tous les dits, devis, proverbes, refrains, tous les tours et toutes les malices, toute la folie et tout le plaisir des pauvres jours.

Le drille avait nom Dédal. Assis à la turque sur sa table, il cousait quand il avait taillé, et son fil était si bon, son point si serré, son coup de fer si solide et si net qu'il pouvait dire à qui le voulait entendre : « Si ce n'était pas la coupe, les grands tailleurs de Paris ne feraient pas mieux. » Et il est vrai qu'ils consentaient assez mal les boutons.

Les femmes vont à la fontaine, les hommes allaient chez Dédal. Ils s'en retournaient à la tabatière pleine de rire. On prisait beaucoup en ce temps-là. Un tailleur villageois prend mesure lui-même et porte les vêtements à domicile. C'est l'occasion de trinquer. Parfois, il faut attendre le mari, qui s'attarde aux champs ou à la foire. Il arrive même qu'à vue de nez (quand il est fin) on choisisse pour venir ces moments-là. Un tailleur qui entre partout sait bien des choses et en met quelques-unes à profit.

Dédal était bossu et content. Songez qu'il jouait de la viole — la viole comme on dit là-bas — les jours de fratrie et de noce et l'on pouvait chercher, de Guyenne en Gascogne, il n'y avait pas un autre homme pour tonner, comme le tailleur d'Azeffite, des couplets de charivari. Il faisait aussi des chansons à son gré, quand il était seul dans sa maisonnette entre sa pendule et son chat. L'hiver, dans l'âtre, le grillon et le feu l'échauffaient. Et, dans le trou de la serrure, le vent d'autan sifflait à l'unisson.

Avec cela, fort plaisant de visage, des yeux clairs et fins comme du fil de soie, un nez hardi, coudé comme un couteau à virole, du sourire, un menton résolu... l'en passant, par honnêteté. Personne, quand on l'avait vu, ne songeait à regarder derrière. Sa bosse, pourtant, était plus riche qu'une hotte de Noël.

Un soir qu'il revenait d'un assez lointain village — car, à dix lieues à la ronde, on estimait ses habits de solide couture et de bonne humeur — il traversa pour accourir, le bois de Brouillies. Vous gagnez par là un bon kilomètre, sans mentir. Le soir... était déjà la nuit. Tous les angles étaient rentrés dans leur clocher. La mousse sentait le champignon écrasé, mais Dédal aimait mieux respirer dans sa petite moustache l'arôme du muscat qu'il venait de boire, à pleins gobelets, chez son bon client Lagaspie.

Tout à coup, au bout du sentier, dans la clairière où une fontaine aux oiseaux nourrit une herbe sauvage, il aperçut une douce clarté. La lune, dites-vous ? Non. On voyait là comme un lac de lumière bleue sur quoi flottaient en cadence des voiles blanches... Des vapeurs ? Des bouillards ? Non et non. C'étaient tout simplement des fées — une ronde nouée de mains claires et d'écharpes, et qui tournaient, silencieuse, autour d'un vieux tronc foudroyé.

Dédal douta s'il rêvait, si c'était l'esprit du muscat si... Pourtant, il foulait une terre solide, un sentier bien connu, il sentait à son flanc gauche sa viole enrubannée pendue par sa bretelle de cuir. Car il n'allait guère sans son instrument.

Une ritournelle, une contredanse, cela faisait passer... la note. Pour se prouver qu'il ne dormait pas, qu'il se trouvait bien dans le bois de Brouillies, il ramena sa viole sur le ventre et, en quatre coups de manivelle, entre la tonique et la quinte, attaqua sa plus jolie bourrée.

Merveille ! Toutes les fées s'arrêtèrent et, ravie, la plus jeune s'écria :
— Mes sœurs, c'est Dédal, le tailleur d'Azeffite, qui vient de porter une levite et de boire du muscat chez son client Lagaspie... Viens ici, Dédal, adosse-toi à cet arbre. Tu vas nous faire danser.

De bien grand cœur, mes belles, dit le bossu d'Azeffite.

— Les rêves sont parfois de belles histoires, parfois aussi de terrifiants. La forme du cauchemar est particulièrement douloureuse.

Une nuit, une charmante femme poussait des gémissements. Son mari la réveillait doucement :
— Qu'as-tu ma chérie ?
— Oh ! je viens de faire un cauchemar affreux. Figure-toi que tu étais beau, rempli de toutes les qualités, et que je ne parvenais pas à me marier avec toi...
Un temps, puis, suave, la jeune femme ajouta :
— Les rêves ne sont que des rêves, hélas !

Les bons chauffeurs.
Une fois de plus un chauffeur, l'autre

Chaplinade.
A Chicago, il paraît que les chauffeurs des différentes entreprises de taxis se livrent des batailles en règle pour se disputer les clients.

Dernièrement, un jeune homme, une petite valise à la main, s'approchait d'un taxi. Avant même qu'il ait eu le temps de dire ce qu'il voulait, il fut saisi par deux bras vigoureux et emporté vers un autre taxi, où il eût été jeté comme un vulgaire objet et emporté vers un troisième chauffeur n'avait, à ce moment précis, fait trébucher le second par un croc-en-jambe bien placé.

Ce troisième chauffeur se préparait à ouvrir poliment la bouche pour s'enquérir des ordres du client lorsque, à son tour, il reçut un direct au menton qui l'étendit à terre pour le compte. L'aimable donateur du direct au menton ouvrait, d'un geste avenant, la portière de sa voiture ; mais le cinquième chauffeur entra alors dans le jeu, précipita le quatrième de l'autre côté d'une palissade qui se trouvait là, puis, se tournant vers le client à la petite valise :

— Alors, monsieur, où dois-je vous conduire ?
— Mais le client ?
— Ne vous dérangez pas pour moi, fit-il. Je commence demain le métier de chauffeur de taxi et je voulais seulement vous demander si vous ne voyiez pas d'inconvénient à ce que je me range en station à côté de vous...
Profits et pertes.
Un acteur très connu à Paris est attiré par le tapis vert comme une épingle par l'aimant. La chance tantôt le favorise et tantôt l'abandonne. Il s'accroche avec philosophie de ses départs et de ses retours.
L'autre soir, il fit stopper sa voiture à l'entrée du cimetière et pria sa femme qui l'accompagnait de l'attendre sans impatience quelques minutes seulement.
De fait, cinq minutes après, il reparait, en apparence fort calme et même souriant. Il ouvrit la portière :
— Si Madame veut prendre la peine de descendre...
— Nous ne rentrons pas ?
— Si ! Mais à pied, chère amie. J'ai perdu la voiture sur parole... Ah ! j'oubliais de vous dire... Laissez le chien. Lui aussi je l'ai joué... et perdu...
Rèves !
Les rêves sont parfois de belles histoires, parfois aussi de terrifiants. La forme du cauchemar est particulièrement douloureuse.

Chronique du Lot

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 30 mars 1931. — Présidence de M. Daynard : Présents : MM. Calmon, Combes, Daynard, Irague, Chanoines Sol et Foissac, Séval. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Pebevre, juge de Paix à Puy-l'Évêque, et M. l'abbé Pons, curé de Lamothe-Fénelon, remercient la Société de les avoir admis, membres correspondants.

M. de Camy, maire de Labastide-Murat est admis membre correspondant.

M. le Président fait part du décès de M. l'abbé Taillardas, ancien curé de Creysse et de Bétaille, ainsi que du tragique accident, dont vient d'être victime M. de Gaudusson. La Société exprime à leurs familles ses bien sympathiques condoléances.

M. Daynard fait connaître que M. de Monzie a bien voulu transmettre notre requête à M. le Ministre de l'Instruction publique. En le remerciant de sa bienveillance, il lui recommandera les deux autres vœux exprimés par la société : l'un relatif au musée et l'autre aux livres que le Ministre envoie aux bibliothèques.

Notre confrère René Besse, qui vient d'être nommé à la très honorifique présidence de la Conférence Molé-Tecqueville, a adressé à la Compagnie, le discours qu'il a prononcé à cette occasion ; dans ce discours, aussi riche en pensées qu'en éloquence, il a parlé non seulement comme avocat, mais aussi comme soldat de la Grande Guerre dont il a été un des glorieux combattants.

M. Calmon dépose les publications reçues : Bulletin de l'Académie du Var, 1930 ; Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre 1930 ; Bulletin de Saintonge et d'Anunis, 4^e et 5^e livr., 1930 ; Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, T. XX, 1931.

Il signale dans cette dernière revue le discours prononcé dans la séance solennelle du 21 juin 1921 par M. Antoine de Tarlé sur « Une occupation militaire française au temps du premier Empire. L'esprit public à Naples sous le règne de Murat (1808-1812) » ; et dans la Revue de N.-D. de Roc-Amadour : deux articles de M. Ludovic de Valon : Documents nouveaux sur Roc-Amadour.

M. Calmon donne lecture de la part du Capitaine Boussac : 1^o une très intéressante analyse d'une Charte de franchises accordée en 1301, par le Comte de Savoie, Amédée V à la ville de la Côte-St-André où il est fait mention des « Caoursins », prêteurs et banquiers ; 2^o d'une succincte notice, accompagnée de plan et dessin de l'Igüe, dite de Calosie, près Arcambal. Ce magnifique effondrement (largeur 110 m., profondeur 60 m.) est digne d'être signalé aux touristes.

Le même fait connaître que l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Toulouse a décerné un prix de 1.000 francs à M. A. Bergougnoux, professeur à Tanager, pour son ouvrage sur « Hugues Salé » ; et un prix de 1.000 fr. à M. l'abbé Cubaynes, curé de Gréalou, pour sa traduction des « Géorgiques » de Virgile, en langue d'oc ; enfin, que M. Grangé, notre ancien président, vient de recevoir du Conseil d'Administration du Touring Club de France une plaquette d'argent « pour la collaboration active et dévouée qu'il donne à la grande Association nationale du Tourisme ».

M. Irague donne connaissance d'une lettre de remerciements de M. Tonora.

M. le chanoine Sol fait une communication sur les dévastations qui furent commises en 1793, dans les terres et bois des « aristocrates », des émigrés, des anciennes maisons religieuses ou corporatives. Des dégradations eurent lieu, en particulier, dans les bois de Goutant-Biron, seigneur de Roussillon et de Cabrerets, dans les bois de l'hôpital à Labastide-Marnhac, dans les terres des Bapanoues de Saint-Céré, dans celles qui dépendaient du château de Montal, dans les domaines de M. de Folmont, à Bagat, de M. d'Estres à Lanzac.

M. le chanoine Foissac lit quelques pièces intéressantes :

1^o Une lettre de Service du Maréchal Bessières, datée de Bromberg, 11 janvier 1813, signée : Le Gal, duc d'Istrie ; dans laquelle ordre est donné à un général, qui n'est pas nommé, de partir pour Mayence, en évitant Berlin, pour de là gagner Paris, en emmenant tous les hommes laissés dans les hôpitaux, ceux, en particulier, qui sont malades « d'accident de froid » ; 2^o une lettre de Lassabathie, du 24 juin 1792, convoquant tout le conseil du département en suite de la nouvelle qu'il transmet de la fuite et de l'arrestation du Roi, pour obvier aux troubles que cet acte pourrait occasionner ; 3^o un acte de Filzac, notaire : Adjudication de 500 paires de souliers pour les volontaires au sieur Rucapel, cordonnier à Cahors, moyennant 2.185 livres.

M. Foissac signale encore que l'on a découvert dans le chœur de l'église de Caillac, dissimulée sous un piédroit, une sculpture renaissance très gracieuse représentant des anges portant des chandeliers et jouant sur des instruments de musique. Ce bas-relief pourrait bien être l'œuvre de mêmes artistes qui sculptèrent les fenêtres du château de la Grézette.

ASSURANCES SOCIALES

Recommandations

Le 3^e feuillet trimestriel des assurés nés en mars, juin, septembre et décembre vient à échéance le 31 mars courant.

Il en est de même pour la carte annuelle des assurés nés en mars.

Les employeurs et les assurés travaillant pour divers employeurs sont invités à transmettre ces documents périmés au service départemental avant le 10 avril.

Il est à nouveau rappelé que les employeurs ou les assurés doivent oblitérer les timbres représentant le montant des cotisations normales puisque les timbres non oblitérés sont considérés comme des versements personnels des assurés.

Il est d'autre part indispensable que les employeurs ou les assurés qui renouvellent les feuillets ou les cartes périmés n'omettent pas, si les titulaires ne résident plus à l'adresse indiquée sur ces documents d'y porter la nouvelle adresse avant d'en faire le renvoi, les employeurs étant, en outre, tenus de mentionner leurs nom, prénoms et adresse à la place réservée sur chacun de ces documents pour cette mention.

Egalement, les assurés qui, ayant changé de résidence, n'auront pas reçu leurs feuillets ou cartes de renouvellement sont invités à en aviser le service départemental en lui signalant leur nouvelle adresse.

Responsabilité des Employeurs

La loi fait une obligation aux employeurs de déclarer leurs salariés et d'opérer les versements réglementaires des cotisations, part patronale et part ouvrière, sous leur responsabilité (articles 1 et 2 de la loi).

Certains ne se sont pas encore rendu compte des conséquences pratiques et juridiques qui pourraient résulter de cet engagement de leur responsabilité.

En place de commentaires sur cette notion théorique nous dédions à ceux qui n'ayant pas obéi à la loi se croient en pleine sécurité les trois faits authentiques suivants, cités par le journal mutualiste la « Solidarité ».

1^o Une servante de ferme devenue enceinte n'avait pas été immatriculée par son patron. Quand le moment de l'accouchement arriva, vers le 8 décembre, cette femme dut aller à une maternité et le patron lui déclara qu'il n'avait rien à voir avec le prix du séjour et les honoraires du médecin. Ce cultivateur oubliait que les Assurances Sociales étaient en vigueur, et cet oubli lui coûtait cher, car il aura à verser à la servante en question la totalité des avantages pécuniaires que celle-ci aurait retirés des Assurances Sociales, soit 1.000 ou 1.200 francs, car les allocations pour allaitement entrent en cause.

2^o Un domestique, âgé de 48 ans, était employé depuis de nombreuses années dans la même ferme. Son patron crut que les Assurances Sociales n'étaient pas obligatoires au-delà de 55 ans et il le négligea de l'immatriculer. Or, ce dernier souffrait depuis longtemps des yeux, et on a dû le conduire à l'hôpital récemment, où une opération s'est faite en vue, et on se demande s'il ne faudra pas l'interner dans une maison de santé, car des troubles cérébraux se sont produits.

Le patron qui, ici, n'a pas encore versé 50 francs de cotisations aux Assurances Sociales devra payer de sa poche près de 3.000 francs.

3^o Une servante de ferme n'avait pas été immatriculée aux Assurances Sociales. Cette femme vient de devenir folle et a dû être hospitalisée. L'omission de versement trimestriel entraînera pour le patron l'obligation d'acquitter une somme analogue à celle indiquée dans le deuxième cas ci-dessus.

Nous engageons les employeurs réfractaires à méditer ces trois faits — ces trois leçons — à en tirer les conclusions indispensables et à ne pas oublier que chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore ajoute la loi écrite « par sa négligence ».

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 23 au 28 mars 1931, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 6 hommes, 7 femmes.

Interlocaux : 11 hommes, 3 femmes.

En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 4 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 2 femmes.

La première promenade du rhumatisme

En sachant vous soigner vous pouvez éviter le moment où vous reprendrez vos occupations. Le Gandol arrête la douleur en chassant l'acide urique hors des muscles et en facilitant le travail des reins. De plus, basé sur une récente découverte, il est le dépuratif des arthritiques par le pouvoir spécial qu'il a d'arrêter dans le sang la surproduction de l'acide urique. Le Gandol est recommandé contre toutes les douleurs, la sciatique, la goutte, les maux de reins. Pour 10 jours de traitement le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orlicac à Cahors.

Chemins ruraux

La commission départementale a préparé la reconnaissance des chemins ruraux suivants :

Communes de : Sousceyrac, chemin de Pigniol, chemin de Lissarthe ; Teysseix, chemin de Magnol ; Concores, chemin de Grand-Roque ; Saint-Martin-Labouval, chemin de Nougyrac ; Sarrazac, chemin de la Tranchée ; Terron, chemin de Mazet ; Masclat, chemin de Lachamp ; Albas, chemin d'Albas à Belaye ; Gignac, chemin de la Sotte ; Montet-et-Bourjal, chemin de Miallet ; Cornac, chemin de Frencoz à Enons ; Molières, chemins de Reygade et de Barreyrac.

Subventions

Le Comité des Sites du Touring-Club de France vient de voter une subvention de 500 francs pour les réparations à effectuer à l'abside de l'église de St-Cirq-Lapopie.

Dans la répartition du fonds de subvention affecté aux dépenses des départements, qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds généraux du budget, le Lot est compris pour une subvention de 155.000 francs.

Génie rural

Les subventions suivantes sont accordées pour travaux conduits par le Génie rural :

Chemin rural de Lavernière (commune de Sousceyrac) : 12.700 francs ;

Chemin rural de Lafraette (commune de Prendéignes) : 5.766 francs.

Chemin rural de Bélibens (commune de Sauzet) : 10.433 francs.

Abreuvoir-lavoir de Souhrol (commune de Cornac) : 1.800 francs ;

Adduction d'eau (commune de Douelle) : 6.150 francs ;

Pont-bascule (commune de St-Denis-Catus) : 2.456 francs.

Abreuvoir-lavoir (commune de Saux) : 2.100 francs.

Classement de chemins

Les chemins ruraux de Bourgolles, du Pont-Neuf (commune de Condat), sont classés chemins vicinaux ordinaires.

Enseignement primaire

M. Montin, ancien élève du cours complémentaire de Souillac, est nommé instituteur intérimaire à Seyches-sur-Mer (Maine-et-Loire).

Magistrature

Notre compatriote M. Carrayrou, avocat à Figeac, est nommé juge au tribunal du Puy (Hte-Loire).

Agents militaires

M. Brousse, adjudant-chef au 16^e tirailleurs sénégalais, est nommé agent militaire et affecté à Chaumont.

M. Aydin, maréchal des logis de la 17^e légion, est nommé agent militaire et affecté à Melun.

Avis d'enquête

Une enquête « de commodo et incommodo » est ouverte par M. le préfet du Lot et, en date du 31 mars, M. Delvert, maire de Faycelles, était désigné comme commissaire délégué chargé de recevoir les réclamations jusqu'au 12 avril inclus c'est-à-dire pendant un délai de huit jours, du 4 au 12. S'adresser à la mairie de Figeac tous les jours ouvrables de 9 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, où toute réclamation sera reçue par le commissaire enquêteur concernant le lotissement Delpech, au Pont-du-Gau.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 8, JEUDI 9, SAMEDI 11
DIMANCHE 12 AVRIL (matinée et soirée)

Un opéra réalisé tout en couleur
LE VAGABOND ROI

ACTUALITÉS sonores et parlantes

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Auto contre moto. — L'affaire de M. Ypas, de Puy-l'Évêque, qui, en moto, fut heurté par l'auto de M. Cammas, est revenue devant le tribunal correctionnel pour la fixation des dommages-intérêts à attribuer à M. Ypas.

L'affaire a été mise en délibéré.

Escroquerie. — Le nommé Flavien, inculpé d'escroquerie, comparait devant le tribunal correctionnel.

L'affaire est mise en délibéré.

Les suites d'un faux pas

Le jeune Roux, élève à l'Institution St-Gabriel, à Cahors, en vacances chez ses parents, à Goujonnac, jouait avec un camarade, lorsque, par suite d'un faux pas, il fit une chute assez violente et se démit le bras gauche. Transporté à Cazals, il a reçu les soins de M. le docteur Mage.

Autobus en panne

Une panne d'autobus n'est pas chose rare, mais trois autobus départementaux tombant en panne, le même jour, est un fait à signaler.

C'est ainsi que, samedi matin, des panes ont immobilisé, pendant plusieurs heures, l'autobus de Maurs-Latronquière, de Figeac-Latronquière-St-Céré, de Bagnac-Latronquière.

Et le feu rouge ?

Procès-verbal a été dressé, par les gendarmes contre S..., cultivateur à Bergant, pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa charrette.

CAHORS DERNIER AVERTISSEMENT

Hélas ! il est des gens trop têtus qui ne veulent écouter aucun avis, aucun conseil.

Des cyclistes, automobilistes, motocyclistes, hippomobilistes sont de ce nombre.

Ils connaissent le code de la route, pourtant ! Bah ! ils ne l'observent pas, ils ne veulent pas l'observer.

Mais ils manifestent un vif regret, lorsque sur une route, les gendarmes les arrêtent et leur dressent contravention.

Il y a encore un mois, la surveillance des routes n'était pas exercée d'une façon trop sévère.

Et cependant, comme on peut le constater dans chaque numéro du « Journal du Lot » et dans les autres journaux, chaque jour, il est mentionné que des procès-verbaux sont dressés contre des conducteurs de véhicules pour infraction au code de la route.

Et tous ces procès-verbaux sont onéreux pour ceux qui les paient !

Alors, pourquoi les conducteurs de véhicules n'observent-ils pas les prescriptions si simples, si rationnelles du Code de la route ?

Sans doute, tous ces conducteurs espèrent éviter la fâcheuse rencontre des gendarmes.

Beaucoup se sont aperçus que leur espoir était déçu. Ils ont payé l'amende.

Eh ! bien, dans l'intérêt des conducteurs de tous véhicules, nous les avertissons de se mettre en règle le plus tôt possible.

Depuis lundi, 6 avril, la surveillance des routes est exercée avec sévérité. C'est un avertissement que nous donnons. L'entendra qui voudra.

Après tout, s'il y a des têtus, ils paieront les procès-verbaux, et nous, nous en serons quittes pour mentionner les procès-verbaux qui seront dressés.

L. B.

M. Etienne Damour

On a appris avec peine dans les milieux de presse la mort de M. Etienne Damour, décédé des suites d'un accident d'automobile. Le regrette défunt, encore jeune, avait fortement marqué de sa personnalité l'évolution moderne de la publicité.

La maison qu'il avait fondée et à laquelle il donna une impulsion originale et bien personnelle prit très vite un grand développement. Il était le fondateur de l'Union Continentale de la Publicité et de la revue *Vendre* où il écrivait des articles très remarqués. A sa famille et à ses collaborateurs qui continuent son œuvre nous exprimons nos vifs regrets.

Accident d'auto

Lundi soir, M. Lafon, ancien boucher à Cahors, transportait, dans son camion, 6 personnes, lorsqu'un tournant du Cazoul, près de Vers, la voiture, par suite, croit-on, d'un brusque mouvement donné à la direction, fut précipitée de la fosse.

M. Lafon n'eut pas de mal, mais les personnes qui étaient sur la voiture furent plus ou moins contusionnées.

M. Orlicac, pharmacien, arrivant, peu après, en auto, porta les premiers secours aux blessés dont deux gisaient sur la route.

Il téléphona à Cahors pour que l'ambulance de l'hôpital arrive sur les lieux.

Vers 9 h. 1/2, les blessés étaient amenés à l'hôpital, où ils reçurent les soins de M. le docteur Besse.

Les blessés sont des ouvriers des lignes télégraphiques occupés à l'installation de lignes dans la région de Labastide-Murat.

Prenant pension au restaurant tenu, dans cette localité par Mme Lafon, ils décidèrent de se rendre à Vers, et à Cahors.

M. Lafon mit à leur disposition son camion-ami.

Au Cazoul, après Vers, l'accident eut lieu.

M. Lafon n'a reçu que de légères contusions ; mais 5 voyageurs ont reçu les blessures suivantes :

M. Duprat : perte de la 1^{re} phalange et d'une partie de la 2^e phalange de l'articulaire droit, perte de la 1^{re} phalange et plaie longitudinale de l'annulaire droit.

M. Charpentier : plaies contuses au cuir chevelu et au front.

MM. Delaurata, fracture à un bras - Maulieu, plaies contuses du front, scalpage de la pommette droite, plaie superficielle du nez et de la lèvre supérieure et plaies multiples de tous les doigts des 2 mains.

M. Golpejas est le plus gravement blessé. Mardi matin, il était encore dans le coma.

Un 6^e voyageur n'a eu aucun mal.

Contravention

M. Gouglanc, ingénieur des P. T. à Neuilly, arrivant, en auto, à Cahors, oublia de faire donner le signal avertisseur, au tournant de la route de Toulouse, à Cahors.

Les gendarmes lui ont dressé procès-verbal.

Défaut de plaque d'identité

V..., charbon, demeurant rue Feydel, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut de plaque d'identité au vélo.

Défaut d'éclairage

Les gendarmes ont dressé contravention à M. Ferreira pour défaut d'éclairage de son vélo.

On a mangé « la Coque »

Qui aurait dit, qui aurait cru, jeudi soir, quand le vent soufflait en tempête, quand le tonnerre grondait, quand la pluie tombait à torrents sur la ville, que, dimanche et lundi, les Cadurciens jouiraient de deux jours ensoleillés !

Samedi avait été assez maussade, il faisait même froid ; mais les « connaisseurs » affirmaient, dès le soir, que ce froid était l'annonce du beau temps.

Et ils ont eu raison !

Dimanche, le soleil s'est levé, radieux ; la journée fut belle. Les promeneurs étaient enchantés. Les fêtes de la « Coque », et on sait combien est triste cette fête, cette réjouissance locale, lorsque la pluie tombe.

Sans doute, il faut manger la coque, quand même, mais il faut aller se réfugier dans les cabanes bien closes des vignes ou rester à table, en ville.

C'est une distraction, elle est sans charme.

Vive le soleil qui permet aux familles d'aller, toutes portant des paniers gonflés de provisions, de coque et de bouteilles de vin blanc, sur les bords du Lot, sur les côtes, dans les prés.

Eh bien ! le beau soleil du printemps a permis aux Cadurciens de célébrer la « Coque ».

Mais la ville était déserte. Malheur à ceux qui ne veulent pas sacrifier à la tradition ! S'ils restent en ville, ils sont... isolés et seuls, quelles distractions trouvent-ils ?

Et pendant que ceux-là bâillent, attendent la rentrée des « mangeurs de coque », par ailleurs, à quelques kilomètres de la ville, des berges, des côtes, s'élevaient des chants joyeux : « Yo qu'un Couou », « Ribos del Lot », etc., et, également, les pialements des enfants.

Les Boulevards, à l'arrivée des trains, qui étaient archibondés, avaient repris, le soir, leur physionomie des jours de fête.

Des bandes joyeuses arrivant de la gare chantaient à tue-tête, et tous ceux qui rentraient de la campagne avaient le sourire.

La fête de la « Coque » a été bien célébrée.

L. B.

Pour « l'Aviron Cadurcien »

M. A. de Monzie, député du Lot, maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante du Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education Physique :

« Monsieur le Ministre, et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la société « l'Aviron Cadurcien » dont le siège social est à Cahors (Lot), qui a sollicité une subvention de mon département.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître une somme de 2.750 francs vient d'être engagée à son profit au titre de l'exercice 1930-1931, alors qu'elle avait reçu 2.400 en 1929.

« Je suis heureux d'avoir pu ainsi secourir vos bienveillantes intentions à l'égard de cette société.

« Veuillez agréer... »

« MORINAUD. »

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Alexandre Cahier, ancien professeur d'École normale en retraite, décédé à Bernac-Debat, à l'âge de 69 ans.

Pendant 24 ans, M. Cahier fut professeur à l'École normale de Cahors. Mais M. Cahier est très connu et estimé dans notre ville, où, en qualité de chef du laboratoire d'analyses du Lot, il rendit de grands services aux propriétaires.

Quant il quitta Cahors, il partit avec les sympathies de tous ceux qui le connaissaient. Sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à Mme Cahier, à Mme Larrieu, née Cahier, à M. Larrieu, et à la famille, nos sincères condoléances.

Après le drame du château de Langlé

La famille de Gaudusson tient à signaler l'acte de courage de M. Laborie Pierre, employé chez M. Gagnayre, épicier à la Barre, qui, arrivé avec Mme de Gaudusson, le premier sur le lieu de l'accident, parvint, armé d'une barre, à éloigner de sa victime le taureau furieux.

Qu'il trouve ici l'expression de la reconnaissance de cette famille si éprouvée.

EDEN

DU JEUDI 9 AU DIMANCHE 12 AVRIL
(matinée et soirée)
La jolie et belle vedette
Brigitte HELM
dans le grand succès de l'Ecran

LE MENSonge DE NINA PETROWNA

Documentaire. Comique.
Vol de deux pardessus

MM. Boyer, agent d'assurance à Figeac et Gounard, négociant à Cajarc, se trouvaient à Maurs. Ils se rendirent en ville et laissèrent leur auto en stationnement. Mais, dans l'auto ils placèrent leur pardessus.

Quand ils revinrent les deux pardessus avaient disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie. Le lendemain, le pardessus de M. Boyer fut retrouvé derrière un mur.

A qui le pot d'échappement ?

Il a été trouvé un pot d'échappement de motocyclette. Le réclamer, 26, route de Toulouse.

LA PUISSANCE DE L'AGRICULTURE

Ceux qui méconnaissent l'importance du rôle de l'Agriculture dans l'Economie nationale devraient se donner la peine de parcourir nos Grandes Foires commerciales ; ils seraient surpris de la place qu'y occupe cette branche de notre activité.

A ne considérer que la Foire de Paris, dont l'importance est affirmée par ses 7.500 exposants, ses 40 hectares de superficie et ses millions de visiteurs, on est frappé par l'ensemble de ses divers groupes et la diversité des objets exposés. On y trouve tout ce qui intéresse au premier chef les propriétaires et les fermiers ; machines agricoles, mécanique et outillage, applications électriques, bâtiment, matériel d'alimentation, appareils de vinification, produits de la terre, vins, grains, engrais, etc.

Dans cette vaste enceinte où figure en réduction toute la France au travail, se démontrent utilement l'interprétation, la solidarité complète des trois grands éléments de notre activité nationale : industrie, commerce et agriculture. Partout elles se côtoient, s'enchevêtrent, et l'on ne peut mieux prouver à quel point leur prospérité commune se trouve liée, qu'une visite à cette Foire de Paris dont l'inventaire annuel symbolise si bien la richesse de la France.

Chorale P.-O.

Les membres sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le jeudi 9 courant à l'heure et au lieu habituel.

Nomination du Directeur.

Décisions à prendre en vue d'un prochain déplacement.

Encore un accident d'auto

Lundi soir, une auto revenait de Francoules, lorsque près de St-Henri, le conducteur, qui habite Montauban ne fut pas maître de la direction.

L'auto dans laquelle se trouvait

Etat civil du 1^{er} trimestre 1931.

Naissances : Capelot Joseph, à Montcuq; Ruamps Jeanne, à Léonard; Bernadou Raymond, à Brocard.

Mariages : Salers Gervais, coiffeur, domicilié à Miramont, et Goul Jeanne Marguerite, sans profession, domiciliée à Pechméja, Cne de Montcuq.

Décès : Boutiques Jean, 72 ans, à Montcuq; Mercadié Marie-Augusta, 19 ans, au château de Figeac; Soulaige Marie, épouse Mercadié, 50 ans, au château de Figeac; Bézy Maria, épouse Lasbouygnès, 55 ans, à Carros; Brunies Jean-Pierre-Antoin, 76 ans, à Montcuq; Renate Marie, Vve Gary, 86 ans, à Laburgade; Bernadou Raymond, 23 ans, à Brocard; Vignals Jeanne, 77 ans, religieuse au Couvent de la Miséricorde à Montcuq; Aldhui Marie, Vve Delbès, 86 ans, à Fontauda; Julia Jean-Eduard, notaire, 69 ans, à Montcuq; St-Rouma Marie, Vve Séval, 74 ans, à Lacombe; Lafage Jean-Baptiste, 81 ans, à Montcuq.

Puy-l'Evêque

Assemblée générale des victimes de la guerre du canton de Puy-l'Evêque. L'Assemblée générale des victimes de la guerre du canton de Puy-l'Evêque aura lieu le dimanche 19 avril 1931, à 16 h. (heure nouvelle), dans la salle des Fêtes de Puy-l'Evêque.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle, la présente note en tenant lieu.

Nous comptons sur la présence effective de tous les camarades.

Le Président, E. CHAMBON.

Grézels

Translation du cimetière. Par arrêté de M. le Préfet du Lot, M. le Maire de Grézels est autorisé à mettre à l'adjudication les travaux de translation du cimetière de cette commune.

Soturac

Démographie. — Le recensement de la population de Soturac fait en mars 1931, indique que le nombre des habitants de cette commune est de 664.

En 1921 de 703. Sur les 664 habitants actuels, il y a 55 étrangers.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conférence. — Jeudi après Pâques, 9 avril, à 8 h. 1/2 du soir (20 h. 30), au château de Balène (théâtre municipal), M. J. Malrieu, président du Syndicat d'initiative et des Amis du Vieux Figeac, donnera une conférence : Figeac d'autrefois, vieilles maisons et vieilles gens, poésie et cuisine d'autan.

Cette conférence sera illustrée par des projections. M. Ritter a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs de la réunion son petit musée de vues de Figeac et la Vieille-Montagne nous gratifier de sa force et de sa lumière.

Sont invités à assister à cette réunion, sans autre avis que la publication faite de la présente note dans les journaux locaux :

a) les inscrits au Syndicat d'initiative sur la présentation de leur carte (qui s'étend à toute la famille);

b) les inscrits aux Amis du Vieux Figeac, sur la présentation de leur carte (qui s'étend à toute la famille);

c) sans carte, tous les Figeacois d'origine ou Quercynois de rencontre momentanément déracinés, mais venus au pays pour y passer leur vacance.

Pour éviter la confusion et assurer à chacun ses aises, syndicalistes d'initiative, amis du Vieux Figeac, invités, sont priés de rétenir leur place à l'avance. A chacun on délivrera le numéro de sa place. Le droit d'inscription, location comprise, est fixé à 2 francs par place.

Tenant à conserver à cette réunion le caractère populaire qu'elle doit avoir, l'accès du public aux tribunes reste libre et gratuit.

S'adresser pour la location, à M. Grané, concierge du Tribunal, régisseur du théâtre.

Ligue des Droits de l'Homme

Le Comité central de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen a demandé à M. Le Saux, professeur à l'Ecole des hautes études sociales, et qui a bien voulu accepter, de visiter les sections du Lot. M. Le Saux passera à Figeac le mardi 14 avril, et fera, à 20 h. 30 très précises, à la salle des Fêtes une conférence sur la paix et le désarmement.

Une réunion préalable des ligues aura lieu à la mairie le samedi 11 avril, à 20 h. 30. L'ordre du jour est le suivant : Renouvellement du bureau, situation financière, dispositions à prendre pour la réception de M. Le Saux.

Fêtes de Mai. — Nos fêtes des 2, 3 et 4 mai sont préparées très activement. Dans sa dernière réunion, la Commission a élaboré un beau programme qu'elle espère pouvoir mettre à exécution. Ce sont des attractions nouvelles à Figeac que le Comité pense avoir trouvées, comptant qu'elles plairont à la population et qu'elles ne manqueront pas d'attirer dans nos murs de nombreux visiteurs.

Les quêtes dans tous les quartiers vont commencer mardi et nous souhaitons qu'elles soient fructueuses afin d'avoir la possibilité d'organiser des fêtes dignes de Figeac.

A ce sujet la Commission prévient les habitants et les commerçants, en particulier qu'aucune tombola ne figure au programme. Elle espère ainsi, que les personnes qui offraient des lots, tiendront à ajouter à leur obole, la somme représentée par l'objet destiné à la tombola.

Chacun ayant à cœur d'y contribuer par une souscription généreuse et de seconder aussi la Commission, nous pouvons être sûrs que ces fêtes n'auront rien à envier à l'éclat de leurs précédentes.

Projet de lotissement Delpech (Pont-du-Gua). Avis. — Le Maire de la commune de Figeac a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Lot, en date du 31 mars 1931, une enquête est ouverte sur le projet de lotissement Delpech.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant huit jours, du quatre avril jusqu'au douze avril 1931, inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à douze heures et de quatorze à dix-sept heures.

A l'expiration de ce délai, un Commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le douze avril 1931, de neuf à douze heures et de quatorze à dix-sept heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

A Figeac, le 4 avril 1931.

Le Maire : Officier de la Légion d'Honneur, D'ERNAND PEZER.

Linac

Nécrologie. — La population de Linac vient d'être vivement émue par la mort, que rien ne laissait prévoir, de Verdier Henri du Foucault.

Secrétaire de la Section locale des A. C. N. P., républicain sincère et dévoué, il ne comptait à Linac que des amis.

A sa veuve, à son vieux père, ancien combattant de 1870 et à toute cette famille si cruellement frappée, nous offrons nos bien sincères condoléances.

Cajarc

Conseil de révision. — Au Conseil de révision de Cajarc, sur 37 jeunes gens qui se sont présentés, 31 ont été reconnus « bons » pour le service armé, 5 ont été ajournés et 1 a été exempté.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat civil du mois de mars. — Naissances : Sylvain-Lucien Castant, de Costeraste; Jeanne-Marie-Anne-Joséphine Guyon, avenue Gambetta; Simone-Jacqueline Taste, de Lasbournes; Henriette-Lucienne Lasfargues, avenue Gambetta.

Mariages : Joachim Thiéris, forgeron, 22 ans, à St-Clair, avec Marie-

Germaine Bouloire, 22 ans, à Laglade.

Décès : Vincent Castagnol, 76 ans, place de l'Hôpital; Pierre Chambon, 75 ans, place de l'Hôpital; Marie-Cocula, 59 ans, veuve Georgy, rue Pomarache; Irma Beyne, 72 ans, célibataire, place de l'Hôpital; Vincent Tailladas, 78 ans, place de l'Hôpital; Jean-Baptiste Taste, négociant, 69 ans, avenue Gambetta; Louis Groussat, 69 ans, place de l'Hôpital; Jean-Louis Cabanès, 18 ans (transcription); Rose Landiech, 77 ans, veuve Roumieux, place de l'Hôpital; Pierre Constant, militaire, 23 ans (transcription); Marie Salessé, 74 ans, veuve Lasfargues, à Mourliac; Rose Ruamps, 65 ans, épouse Gilbert, à l'Hermitage; Vincent Lascol, concierge Tribunal, 73 ans, Boulevard Sous-Préfecture; Jean Fabre, employé d'octroi, 64 ans, avenue Gambetta.

Trouvé. — Trois parapluies de dames par Mme Vergnes, Café de Bordeaux, Boulevard du Docteur Cabanès. Les lui réclamer.

Concours

Démographique. — Durant le 1^{er} trimestre, il a été enregistré : mariage, 0; naissance, 1; décès, 0.

C'est effrayant de voir avec quelle rapidité se dépeuplent nos campagnes!

Salviac

P. T. T. — Mlle Andrien, ancienne receveuse des P. T. T. à Salviac, actuellement receveuse à Villereéal, est promue à une classe supérieure.

Nos félicitations.

Curieuse observation. — Que penser de cette curieuse remarque faite par les observateurs de tous les temps dans nos campagnes ?

Quelle était dimanche jour des Rameneux, la direction du vent ?

Il est intéressant de l'avoir observé et noté car on affirme dans la contrée que le vent qui souffle ce jour-là au moment de la bénédiction des Rameneux sera le vent qui dominera toute l'année.

Cette expérience est rarement émérite par le fait.

Dimanche, à Salviac, le vent paraissait être de la direction Nord, Nord-Est.

Cela nous promettrait donc une année de beau temps, année sèche et chaude.

Cela ne saurait prouver qu'il ne pleuvra plus quoique la pluie est survenue en fin de semaine, pour peu de temps sans doute.

Souhaitons que le soleil reprenne sa revanche au plus tôt.

Souillac

A l'instruction. — Une instruction est ouverte à la suite du dépôt du bilan d'un épicier de Souillac.

Voici les cours : Boufs gras, 280 fr., les 50 kilos; boufs de travail, de 7.000 à 9.000 fr., la paire; poulets, 7 fr.; poulies, 6 fr.; dindons, de 6 à 6 fr. 50; lapins, 4 fr., le tout le 1/2 kilo. Œufs, 4 fr. la douzaine. Pommes de terre, 1 fr. 20, le kilo.

CHEZ NOS VOISINS

DANS LE TARN ET GARONNE

Ecrasé par sa voiture. — M. Fau, 66 ans, cultivateur, revenait de Caussade, en voiture quand son cheval, effrayé par un camion, a fait un brusque écart et a renversé la voiture.

M. Fau, pris sous le véhicule, a succombé. Il avait eu la colonne vertébrale brisée.

DANS LA CORRÈZE

Ecrasé par un train

Lundi matin, Mme Vacherie, âgée de 45 ans, voulant faire sortir des poules qui se trouvaient sur la voie, au passage à niveau, près d'Ohjat, a été tuée par le train.

La mort a été instantanée.

Chez les pescoffs

Le conseil d'administration de la société des pêcheurs à la ligne d'Albias (Tarn-et-Garonne), fait connaître à tous ses adhérents les derniers renseignements concernant la sortie du 10 mai prochain. Le rassemblement des excursionnistes aura lieu sur la place de la Mairie, à 6 heures. Le départ est fixé aussitôt après l'arrivée du premier train de Montauban, à 6 h. 30, afin d'assurer une correspondance facile aux sociétaires de cette ville.

Le transport des promeneurs sera assuré par une caravane automobile comprenant environ vingt-cinq voitures. Un déjeuner amical réunira à midi, à l'hôtel Moderne de Puy-l'Evêque, les amis du « Scion ».

Les frais pour cette sortie sont fixés à la somme de 40 fr. par personne. Les adhérents devront se faire inscrire et verser le montant des frais avant le dimanche 26 avril, en s'adressant au président de la société. Il est rappelé que seuls les membres du « Scion » seront admis à l'excursion.

DANS L'AVEYRON

Capdenac

L'Association Musicale et Artistique « La Lyre du P. O. » de Capdenac-Care, organisée avec l'aide de la Municipalité, du Syndicat d'initiative et des diverses sociétés de la ville, un grand Concours Musical, ouvert à toutes les sociétés.

Nul doute que cette manifestation artistique, dont la date est fixée au 6 septembre prochain n'attire un grand nombre de Sociétés et de Touristes, qui voudront profiter de ce voyage, pour visiter une ville charmante, sur les bords du Lot, à proximité de Rocamadour, des grottes de Lacave, du Gouffre de Padirac (vision unique au monde).

Les Sociétés ont le nombre sera limité seront accueillies avec la plus grande cordialité, et le Comité d'organisation ne reculera devant aucun sacrifice pour donner satisfaction à ses amis musiciens.

De belles récompenses seront mises à la disposition du jury, sous forme d'objets d'art, couronnes, palmes, médailles, etc. En outre, de fortes primes en espèces pour récompenser les prix d'honneur.

Le règlement sera adressé à toutes les sociétés qui en feront la demande à M. Dupas, Directeur du Concours à Capdenac-Care (Aveyron).

La date de clôture des adhésions, fixée au 15 juin sera devancée dès que le nombre prévu des Sociétés sera atteint.

Bibliographie

ELECTRIFICATION RURALE

Un Manuel Pratique. — La diffusion de l'électricité dans les campagnes a pris un essor considérable : actuellement plus de la moitié des communes rurales sont électrifiées; mais les fermes à l'écart ignorent encore presque partout ses bienfaits.

Nombreux sont les Maires, Conseillers Municipaux, Présidents de Syndicats agricoles, et tous ceux qui cherchent à rendre service à leurs concitoyens, qui se préoccupent de trouver un ouvrage clair, pratique et simple, dans lequel ils trouveront les renseignements dont ils ont, à chaque instant besoin.

Concevoir une installation électrique rationnelle et bien établie est, d'autre part, chose fort délicate : un matériel impeccable et une exécution soignée sont indispensables, car l'électrification rurale, si elle assure une meilleure organisation du travail et un rendement accru de la main-d'œuvre, a aussi un rôle social à remplir : celui de rendre la vie rurale plus confortable et plus gaie.

Les Agriculteurs de France viennent d'écrire un ouvrage qui s'intitule modestement « Guide à l'usage des Municipalités et des Syndicats Agricoles », mais qui, pourtant, présente d'une façon précise et claire les différents et délicats problèmes qui se posent chaque jour à l'esprit de nos lecteurs.

L'électrification rurale est complexe, par suite de la copénétration des questions techniques, législatives et finan-

cières; l'ouvrage ci-dessus rédigé par M. Drillon éclaire singulièrement ces problèmes et nous en conseillons vivement la lecture à tous ceux que la question intéresse.

Statut des distributions d'énergie électrique; acte de concession et cahier des charges; tarification de l'énergie électrique; le droit de passage des lignes électriques sur les propriétés privées; construction et exploitation des réseaux ruraux; financement des réseaux ruraux; marche à suivre par les collectivités pour la création des réseaux ruraux; mémento technique de tous les titres des chapitres de cet excellent opuscule.

P.-S. — Pour recevoir franco « Electrification rurale » adresser la somme de 5 francs aux Agriculteurs de France, 8, 10, rue d'Athènes, Paris.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Tirage financier

Un tirage de la Ville de Paris 2 1/2 0/0 1894-1896, le numéro 430.568 gagne 100.000 francs.

La Conférence du désarmement

De Londres. — Le « Daily Herald » dit que la Conférence du désarmement pourrait se tenir à Londres et il ajoute que cette question sera discutée le mois prochain par les représentants des grandes puissances.

Au Portugal

De Badajoz. — Des navires de guerre et des troupes sont partis, ce matin, pour Madère afin de réprimer la rébellion.

La tranquillité règne sur le Continent et aux Açores.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur BESSE à Bordeaux, leur fils Robert; Madame et Monsieur LABLANCHE à Paris;

Les familles LAFARGE, BES, CABANES, LABORDERIE, NOYER et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve FEYDET

décédée chez ses enfants à Bordeaux, le 6 avril, dans sa 68^e année. Ses obsèques auront lieu le mercredi 8 courant à Cahors, vers 15 heures en l'Eglise Cathédrale.

Réunion, cour de la Gare, à 14 h. 30.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Ernest GARRIC, Contrôleur des P. T. T. en retraite; Mademoiselle Paule GARRIC; Monsieur René GARRIC, Médecin-Capitaine; Madame René GARRIC et leurs enfants; Madame BESSIERES et ses enfants;

Les familles COUDERC, BINDOU, MENDAILLES, TARDIEU, SÈGUELA, RENOUX et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ernest GARRIC

née TEYSSÈDE-CONTE

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine décédée à Cahors, à l'âge de 60 ans, munie des sacrements de l'Eglise qui auront lieu le jeudi 9 avril, à 9 heures 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 66, Boulevard Gambetta.

Ni fleurs ni couronnes

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

1 1/2 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Léon BARES, professeur au Lycée; Monsieur et Madame Henri LAVIT et leurs enfants ont le regret de vous faire part de la mort de

Madame Veuve RÉFRÉRIER

leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée à Cahors le 7 avril et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le 8 avril, à 9 heures, en l'Eglise de Saint-Georges.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve LABORDE-LAGRAVE; Madame et Monsieur BESSIERES, employé au P.-O.; Madame et Monsieur CALVET, née LABORDE-LAGRAVE; Mademoiselle Suzanne LABORDE-LAGRAVE; Madame Veuve Léon TOURRIOL; Madame et Monsieur Ernest TOURRIOL, chef de Bureau à la Préfecture du Lot; Mademoiselle Jeanne TOURRIOL; Madame Veuve Edouard DELSAUD; Madame et Monsieur Etienne DELSAUD, libraire-éditeur; Madame et Monsieur Edouard DELSAUD et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve DUBARRY

née TOURRIOL Marie

décédée à Cahors, à l'âge de 68 ans, munie des sacrements de l'Eglise et vous prient de vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 8 avril 1931, à 15 heures 45 très précises.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Feydel, n° 20.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with 2 columns: Cours du jour (28 mars) and Cours du 27 avril. Rows include various financial instruments like 3 0/0, 4 0/0, etc.

Fonds d'Etat

Table with 2 columns: Cours du jour (28 mars) and Cours du 27 avril. Rows include 3 0/0, 4 0/0, 5 0/0, etc.

Crédit National

Table with 2 columns: Cours du jour (28 mars) and Cours du 27 avril. Rows include 5 0/0 1919, Obl. 500 5 0/0 1920, etc.

Ville de Paris

Table with 2 columns: Cours du jour (28 mars) and Cours du 27 avril. Rows include 1871 3 0/0, 1875 4 0/0, 1892 2 1/2 0/0, etc.

Crédit Foncier

Table with 2 columns: Cours du jour (28 mars) and Cours du 27 avril. Rows include Communales 1879, 1880, 1891, etc.

Feuilleton du « Journal du Lot » 30

VOEU DE NADIA

par Henry GRÉVILLE

IX

C'est ce que pensèrent ses enfants, et ils réprimèrent l'exagération de leurs regrets, en se disant que l'excellent homme n'aurait pas connu de plus grande douleur que de les voir trop affligés de sa perte.

Mais tout à une fin, surtout les vacances; Korzof devait rentrer à Pétersbourg, pour permettre à ses aides de se reposer à tout de rôle. Nadia l'accompagna et alla s'installer à Spask pour le reste de la belle saison, si courte dans ce pays. Là Dmitri pouvait aller et venir, grâce aux bateaux à vapeur qui maintenant sillonnaient le fleuve, établissant un service régulier entre Schlusshourg et Saint-Pétersbourg.

C'est maintenant qu'il nous faudrait le yacht ! dit Nadia en souriant, comme le bateau s'arrêtait au milieu de la Néva pour se laisser accoster par une barque venue à leur rencontre.

C'est fini, ma chère femme, nous

ne sommes plus au nombre des riches de ce monde ! fit son mari en s'asseyant au gouvernail. Non que ton père ne nous ait laissés une grande fortune; mais avec le nouveau système, nos revenus sont diminués de moitié, et pour que nos enfants soient à leur aise plus tard, il faut nous résigner à aller en bateau à vapeur, comme tout le monde. Donnerais-tu l'hôpital pour un yacht ?

Nadia lui répondit par son beau sourire.

Le petit embarcadère moussu existait toujours, si vieux et si décrépit qu'on n'osait plus guère y aborder; d'ailleurs, le tirant d'eau des bateaux à vapeur leur interdisait l'approche des rives autrement que par l'intermédiaire d'un ponton. La barque qui portait toute la nichée des Korzof s'enfonça mollement dans le sable humide, et les enfants furent descendus sur un petit plancher étroit des plus modestes.

— Te souviens-tu, Dmitri ? fit Nadia en lui mettant la main sur le bras et en désignant la frêle construction qui semblait trembler au-dessus de l'eau limpide.

— Si je me souviens ! Chère âme, c'est là que tu m'as donné la vie en te donnant toi-même.

— Ecoute, Dmitri, répondit la jeune femme, je crois que c'est toi qui me l'as donnée. J'étais alors si égoïste, si vaniteuse, si...

Il lui mit doucement la main sur la bouche pour l'empêcher de parler;

— Ne te calomnie pas devant tes enfants, ajouta-t-il en riant; n'oublie pas que c'est à nous de leur inspirer le respect de la famille !

Après quelques heureuses semaines, qui auraient été plus gaies si le soleil ne s'était pas couché tous les jours un peu plus tôt que la veille, et si la veille était trop tôt, comme disaient les enfants, — tout le monde rentra à Saint-Pétersbourg, afin d'y commencer la vie pour tout de bon.

C'est ainsi, du moins, que Dmitri Korzof parla à son fils Pierre, lorsqu'il le conduisit pour la première fois dans la salle d'études, qui n'avait servi à rien jusque-là.

— Vois-tu, lui dit-il, le tableau noir, les cartes de géographie, les globes et tous les livres qui sont dans ces armoires ? Il faut que d'ici quelques années tu saches l'emploi de tout cela, tout ce qu'il y a dans ces livres, et une infinité d'autres choses encore plus difficiles et plus longues à connaître. Ceux qui ne savent pas cela ne sont ni rien ni personne; s'ils n'ont pas pu l'apprendre, faute de moyens, ils sont très à plaindre; s'ils n'ont pas voulu, ils sont très à blâmer; car l'instruction est aussi nécessaire à l'homme que le pain; sans le pain, il ne se fortifie pas; sans l'instruction, il reste sot ou méchant, souvent les deux. Si tu m'as bien compris, que vas-tu faire ?

— Je vais me dépêcher d'apprendre ce qu'il y a là, répondit bravement Pierre, afin que tu m'enseignes bientôt

reste, qui est plus difficile.

Korzof posa la main sur la tête de son petit garçon et sentit qu'en vérité la vie avait été miséricordieuse pour lui.

On avait essayé de séparer Sophie de son frère aux heures d'étude, car outre qu'elle était plus jeune d'un an, elle était frêle et délicate; mais il fallut les réunir tant ils étaient nerveux et malheureux l'un sans l'autre.

Nadia surveillait leurs leçons et les complétait elle-même par quelque-une de ces explications lumineuses que les professeurs, même les plus intelligents, ne trouvent pas toujours, et dont les mères ont souvent l'intuition.

Elle avait en le courage de se refuser le plaisir de les instruire elle-même, craignant d'amoindrir, dans les petits frotements inséparables d'une éducation même la plus sagement dirigée, cette grande dignité de la mère, qui ne doit pas se dispenser en détail dans les petites occasions de la vie journalière.

Nadia voulait être au-dessus des petites récompenses et des punitions de détail.

Ce qu'elle perdit en menues joies, elle le retrouva dans la tendresse profonde, dans la vénération attendrie de ses enfants, qui la voyaient toujours semblable à elle-même, digne et sereine comme l'incarnation de la Justice sur la terre.

Avant même

ETUDE
DE
Maitre Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS

Suivant contrat reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, le dix-neuf mars mil neuf cent trente et un, enregistré le vingt-cinq du même mois à Cahors (A. C.), volume 763 bis, folio 71, numéro 379.

Monsieur Henri BOIREAU, maître d'hôtel, et Madame Sara COUDERC, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue G.-Clemenceau, n° 14.

Ont vendu à Monsieur André DESTAL, négociant, demeurant à Castelnaud-Fayrac (Dordogne), et Madame Alice LE GUEIN, son épouse, demeurant avec lui.

Le fonds de commerce de restaurant et café qu'ils exploitaient à Cahors, rue G.-Clemenceau, n° 14, sous la dénomination « Hostellerie de Douelle », et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, la licence d'exploitation, le matériel et les marchandises.

L'entrée en jouissance est fixée au 19 mars 1931.

Les oppositions seront reçues à Cahors, en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire rue J.-F.-Cavaillès, n° 2, dans les dix jours de la présente insertion renouvelant celle parue le Cahors le 8 avril 1931.

Pour deuxième avis.
Signé : J. FABRE.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires).

Vient de paraître.

LE VIEUX QUERCY
par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la viniculture. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.
Prix broché : 30 fr.

L'OPINION
Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e arr.
Sommaire du 28 mars 1931

Affaires extérieures. — L'union douanière austro-allemande : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La position électorale de l'Alliance démocratique : Pierre de Pressac. — Notes et Figures : Souvenirs sur Clémenceau : Robert Gauthier. — Parions finances : Louis Thomas. — Le premier « Nautilus » : Manoel Gahisto. — Philatélie : A. de Bersaucourt. — Littérature : Un portrait de Shakespeare : Robert Bourget-Pailleron. — Ce qu'on lit. — Chronique internationale : Un témoignage italien sur la culture : André Théry. — Art, Curiosité : Paris et la Révolution au musée Carnavalet : Henri Clouzot. — Promenades : La défense contre l'incendie en banlieue : Georges Pierredon. — Idées : Un catéchisme pour incroyants : Gonzague Truc. — Chronique scientifique : L'extension de la vie : Dr J. Laumonier. — La Bourse.

LA NATURE

On parle beaucoup de fortifications, et l'on sait qu'en hérisse actuellement plusieurs frontières. Avant de parler de ces travaux récents, il est curieux de faire un retour en arrière et de comprendre ce qu'étaient les fortifications des anciens et leurs machines de guerre. C'est ce que montre par une belle iconographie et un texte très vivant M. Montigny dans *La Nature* de cette semaine.

Auparavant, on apprendra avec intérêt ce que sont les chiens Laïki employés en Russie pour la chasse à l'ours, et aussitôt après, les nouvelles théories sur les ions électrolytiques exposées par M. Darmon, professeur à la Sorbonne. On passe ensuite d'une étude sur les balais de sorcières, formations parasites de nombreux arbres, à la mesure des intensités lumineuses par le luxmètre Filmograph, puis d'un complément de renseignements sur les Serpents d'Egypte : aspic de Cléopâtre, naja, etc., à la description d'un nouvel ascenseur à deux cabines dans le même pays.

Une longue étude, largement illustrée, expose la mise en valeur du Congo belge et une courte note signale les récentes découvertes de notre mission française en Syrie sur un alphabet antérieur de beaucoup à l'alphabet phénicien qu'on croyait jusqu'ici le plus ancien mode d'écriture.

On lira encore, dans le même numéro de *La Nature*, l'histoire de la jeunesse de savants célèbres par M. Coupin, l'observation d'un rossignol en captivité par M. et Mme Moll-

Weiss, des conseils aux observateurs d'astronomie pour l'observation du ciel pendant le prochain mois, des recettes et procédés utiles, des nouveautés radiophoniques, etc., etc.

En un mot, *La Nature* est toujours le plus varié, le plus attrayant, le plus vivant des journaux scientifiques du monde entier.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de donner de nouvelles facilités aux voyageurs se rendant dans les Pyrénées, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1^o Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux ;

2^o Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Toulouse ;

3^o Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux ;

4^o Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Montauban.

Il est délivré pour les itinéraires 3^o et 4^o, au départ de toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1^{re} et 2^e classes, pour gagner ou quitter ces itinéraires à Bordeaux ou à Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours, avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours.

Pour plus amples renseignements, consulter : les gares des réseaux intéressés ; l'Agence Orléans-Midi, 16, boulevard des Capucines, l'Agence P.-O., 126, boulevard Raspail, la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V, à Paris.

LE MAROC
à moins de 43 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des

nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

L'AMERIQUE DU SUD
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par

la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

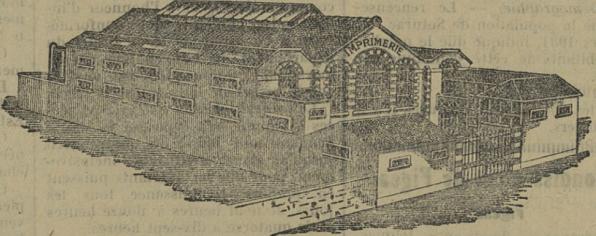
Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Fois de Morue
Prix du Flacon : 1^{fr} 50
UN SEUL MODELE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le Co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



SERVICE D'HIVER 1930-1931

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 31	10 16	17 18	19 20	19 58	21 10
PARIS (Aust.) dép.	22 43	10 28	17 29	19 30	20 8	21 22
LIMOGES (arrivé)	5 50	16 33	23 6	0 36	2 11	3 23
LIMOGES (départ)	4 30	9 1	16 40	23 12	0 43	2 16
BRIVE (arrivé)	7 15	11 56	18 22	0 48	2 12	4 12
BRIVE (départ)	7 38	12 32	19 18	28 50	0 54	2 15
Gignac-Cressensac	8 16	13 7	19 57	—	—	—
SOULLAC	8 42	13 50	17 24	19 20	38	6 2
CAZOULES	8 50	13 58	17 32	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 6	14 17	49	—	21 13	—
Nozac	9 16	14 24	18	—	—	—
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 37	21 46	—
Saint-Clair	9 40	14 49	18 34	—	—	—
Dégagnac	9 51	15 18	46	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10 2	15 11	49	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 13	15 22	19	—	—	—
Espère	10 22	15 31	19 24	—	—	—
Pradines	10 29	15 38	—	—	—	—
CAHORS (arrivé)	10 35	15 44	19 35	20 18	—	2 36
CAHORS (départ)	11 44	17 42	—	—	—	7 25
Sept-Ponts	11 54	17 54	—	—	—	7 36
Cieureac	12 8	18 11	—	—	—	7 52
Labenque	12 16	18 21	—	—	—	8 1
Causade	12 53	19 1	—	—	—	8 38
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	—	—	—	9 15
TOULOUSE arr.	16 50	21 3	—	—	—	12 11

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE d.	4 50	8 45	10 12	13 40	19 41	21 15
MONTAUBAN d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48
Causade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—
Labenque	7 32	11 9	—	17 17	—	—
Cieureac	7 40	11 18	—	17 27	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—
CAHORS (arr.)	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47
CAHORS (dép.)	8 17	12 42	12 3	17 56	21 40	22 51
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59	13 27	—	18 36	—	—
Dégagnac	9 19	13 36	—	18 45	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—
GOURDON (I)	9 45	14 12	12 46	19 9	22 25	—
Nozac	9 55	14 21	—	19 17	—	—
Lamothe-Fénel.	10 2	14 29	—	19 33	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 8	14 35	—	19 39	—	—
CAZOULES	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—
SOULLAC	10 25	15 20	—	20 21	—	—
Gignac-Cressensac	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29
BRIVE (arr.)	13 54	—	—	—	—	2 15
BRIVE (dép.)	21 48	—	—	—	—	3 53
PARIS (A) arr.	22	—	—	—	—	8 45
PARIS (O) arr.	22	—	—	—	—	9 5

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	18 35	—
Pradines	6 29	15 10	18 43	—
Mercures	6 38	15 19	18 52	—
Bonelle (Arrêt)	6 42	15 23	18 56	—
Parnac	6 49	15 33	19 5	—
Luzel	6 55	15 39	19 13	—
Castelfranc	7 6	15 51	19 25	—
Prayssac (Arrêt)	7 10	15 55	19 29	—
Puy-l'Evêque	7 20	16 4	19 38	—
Duravel	7 27	16 11	19 46	—
Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54	—
Fumel	7 46	16 30	20 6	21 17
LIBOS	7 51	16 35	20 11	21 23

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 15	—
Vayrac	5 32	14 28	17 23	—
Bénaillé (arrêt)	5 38	14 34	17 29	—
Puybrun	5 47	14 43	17 38	—
Bretenoux-Biars	6 4	14 57	17 53	—
Port-de-Gagnac	6 12	15 5	18 1	—
Laval-de-Cère	6 25	15 15	18 11	—
Lamativie	6 47	15 36	18 36	—
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 53	—
La Roquebrou	7 22	16 10	19 11	—
AURILLAC (arrivé)	8 5	16 53	19 57	—

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson (dép.)	6 50	10 59	19 35	—
Sarlac	8 2	12	17 35	20 39
Cazouls	8 44	12 39	19 15	21 25
Souillac	7 36	10 55	13 32	19 28
Le Pigeon	7 51	11 20	13 47	16
Baladou Arrêt	7 56	11 27	13 52	16 5
Martel	8 6	11 56	14	16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 10	16 25

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE (dép.)	6	12 37	17 39	—
CAPDENAC (dép.)	6	10 23	17 52	21 48
FIGEAC (dép.)	1 24	6 39	10 14	10 49
Le Pournel	1 57	6 55	10 25	11 4
Assier	2 46	7 27	11 23	14 22
Flaujac (halte)	—	7 36	11 44	15 10
Gramat	3 19	7 53	11 59	15 41
Rocamadour	3 34	8 9	12 9	15 59
Montvalent	4 1 24	—	12 23	16 22
St-Denis-p.-M. ar.	4 15	8 35	12 33	16 36
Martel (dép.)	4 57	8 48	12 43	16 51
Quatre-Routes	5 10 9 4	—	12 53	17 5 28
Turenne	5 28 9 18	—	13 4	17 20 38
BRIVE (arr.)	6 3 9 43	—	13 26	17 56 20 59 0 6
PARIS (Orsay) ar.	18 58	—	22	5 39 9 05

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 5	9 50	16 14	18 30
Cabessut	8 14	10 1	16 25	18 41
Arcambal	8 23	10 17	16 34	18 54
Vers	8 31	10 25	16 42	19 5
Saint-Géry	8 38	10 30	16 47	19 14
Conduché	8 49	11 19	16 58	19 33
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	11 29	17 4	19 41
St-Martin-Labouval	9 2	11 53	17 11	19 57
Calvignac	9 8	12 3	17 17	20 6
Cajarc	9 21	12 21	17 29	20 21
Montbrun	9 30	12 30	17 38	20 34
Tourac	9 38	12 38	17 49	20 46
Lamadelleine	9 49	12 48	18 1	21 1
CAPDENAC	10	12 58	18 13	21 15

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 40	17 16	—
Carsac	8 50	17 27	—
Grolejac	8 57	17 44	—
St-Cirq-Madelon	9 3	17 51	—
Payrignac (arr.)	9 10	17 59	—
GOURDON	9 20	18 9	—

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	6	16 8	—
Payrignac (arr.)	6 9	16 16	—
St-Cirq-Madelon	6 18	16 24	—
Grolejac	6 30	16 29	—
Carsac	6 41	16 39	—
SARLAT	6 58	16 50	—

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Orsay) d.	19 40	21 10	22 31	7 40	10 16	—
Brive	3 52	8 2	12 36	16 2	18 56	—